



INFO-FLASH

le PMEDP... en action...

Numéro 34 – Mars/Avril 2004

Sao Tomé et Príncipe - *Le bilan*

A la fin du projet communautaire axé sur le genre à Angolares, des améliorations ont été notées dans la capacité des bénéficiaires (deux associations de mareyeuses : NGOPA et MENGAI et une association de pêcheurs : le *Groupement d'Intérêt Economique des Pêcheurs et Palaiés Artisans- GIEPPA*) à organiser et à gérer leur système de commercialisation du poisson. En outre, il est à noter également que les hommes et les femmes dans la communauté ont maintenant un égal accès aux institutions de micro-crédit et à leurs fonds. Les femmes participent à présent et de façon plus active aux activités de développement de la communauté, car leur charge de travail a été considérablement allégée, grâce aux deux congélateurs acquis dans le cadre du projet pour conserver leur poisson. Disposant d'un peu plus de temps, les femmes peuvent maintenant se consacrer davantage à leurs enfants, et un certain nombre d'entre elles se sont inscrites aux cours d'alphabétisation.

Ce projet communautaire a par ailleurs fait ressortir la nécessité de rapprocher les séchoirs solaires des lieux d'habitation. Ceci est clairement apparu à la suite d'une étude de rentabilité menée sur leur gestion et qui a montré que faciliter l'accès à ces séchoirs serait de nature à améliorer leur gestion. Par conséquent, il convient de construire dix séchoirs solaires individuels au sein de la communauté, dont trois en utilisant le reliquat des fonds du projet communautaire et les contributions des organisations de transformatrices de poisson. La communauté collabore également de façon très fructueuse avec des institutions importantes. Le Ministère de l'Education, par exemple, a pris en charge le programme d'alphabétisation des adultes dans les communautés de pêche, et l'ONG MARAPA, membre de l'UCN, aide actuellement à la promotion de l'utilisation des séchoirs solaires individuels.

République Démocratique du Congo - *Davantage d'appui à APIM*

Après avoir réussi la mise en place d'une boutique d'intrants de pêche et d'un fonds de roulement peu de temps après sa constitution à travers la mise à disposition d'un don d'intrants dans le cadre du projet d'aide d'urgence de la FAO, l'*Association des Pêcheurs de l'Île Mimosa - APIM* s'est sentie un peu plus en confiance pour prendre contact avec d'autres bailleurs de fonds, afin d'améliorer les moyens d'existence de ses membres. L'un de ces bailleurs de fonds, la *Mission de Coopération et d'Action Culturelle* de l'Ambassade de France, a répondu favorablement à sa requête en offrant une subvention supplémentaire de 28.700 Euros mis à la disposition de l'association, afin de mettre en œuvre un projet d'appui à la production, la conservation et la commercialisation du poisson le long du fleuve Congo. APIM a œuvré étroitement sur ce projet avec le *Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques (GRET)*. A l'issue de la première phase du projet, des améliorations ont été constatées dans l'environnement de travail, le transport du poisson vers le marché, et dans les recettes provenant de la vente du poisson.

PMEDP Info-Flash

L'objectif premier du **Programme pour des Moyens d'Existence Durables dans la Pêche** est de mettre à la disposition des 25 pays participants des informations factuelles sur les activités du Programme. L'Info-Flash est produit par l'Unité de Support Régional basé à Cotonou (Bénin)

N'hésitez pas à contacter le PMEDP pour nous informer d'événements qui ont lieu dans votre pays.

La reproduction et la distribution de ce document sous forme électronique ou sur support papier sont encouragées.

Consultez notre
site Internet
www.sflp.org

Pour contacter le
PMEDP par
Internet



Congo - *Consultation sur la co-gestion du Parc National de Conkouati-Douli*

Une réunion de concertation a été organisée dans le cadre du projet financé par le PMEDP pour diversifier les moyens d'existence des pêcheurs, et promouvoir la cogestion dans la partie marine du parc national de Conkouati-Douli. Cette rencontre de deux jours a rassemblé des représentants de l'administration locale, les chefs de villages, les organisations villageoises, la direction du parc national, ainsi que les directions nationales des pêches, des eaux et forêts et de l'environnement.

Les rapports et informations disponibles ont été analysés à la lumière du Code de Conduite pour une Pêche Responsable (CCPR) et le statut d'un conseil local des pêches proposé pour le parc a été revu. D'autres questions ont été soulevées, notamment celles de l'incursion de chalutiers dans la zone réservée aux pêcheurs artisans, ainsi que la perte de poissons et des engins de pêche qui s'ensuit, les pratiques néfastes de pêche, les pollutions environnementales dues aux déversements des déchets de pétrole dans la mer, etc. Les participants ont insisté sur la nécessité d'accélérer le processus de formalisation du comité de pêche local qui est censé superviser la zone marine du parc. Il a également été décidé d'attirer l'attention de l'administration sur les pratiques illégales constatées dans la région.

Nigeria - *Leçons tirées de la nouvelle structuration de l'UCN*

Quelques mois à peine après la mise en place des Unités de Coordination Locales par l'Unité de Coordination Nationale (UCN), des leçons peuvent être tirées sur l'efficacité de la nouvelle structure. En effet, outre l'amélioration de l'interaction entre les communautés et les autorités locales, il est noté que l'échange d'informations avec l'UCN s'est considérablement accru. L'UCN est à présent en mesure de mieux apprécier les priorités des communautés. L'UCN a également amélioré les connaissances en matières de pratiques de pêche traditionnelles intéressantes dans les différentes régions du pays (*voir le site Internet du PMEDP sur le Nigeria*).

Ce dernier développement a motivé la décision de l'UCN d'inviter les leaders des communautés à présider la dernière réunion trimestrielle de l'UCN. Les débats ont été centrés sur les problèmes propres aux communautés de pêche qui vont des problèmes environnementaux (réduction des ressources en poissons dans les lacs) à la transformation inadéquate du poisson, aux moyens de transport et de commercialisation, ainsi qu'au manque d'accès au crédit et aux services sociaux de base.

A l'issue de la réunion, il a été unanimement reconnu que la première étape pour s'attaquer à ces questions consistait à élaborer un plan d'action intégré pour les communautés et que, s'il était convenablement mis en œuvre, ce dernier permettrait d'améliorer les moyens d'existence des communautés de pêche et de réduire leur pauvreté.

Sénégal - *Diversification en vue d'assurer un revenu régulier*

Un nouveau projet communautaire a été approuvé pour 7 villages longeant le Parc national d'oiseaux de Djoudj au Sénégal. L'objectif du projet est d'aider les populations locales à améliorer leurs moyens d'existence de façon durable. Dans un premier temps, un système de commercialisation du poisson frais et transformé sera mis sur pied dans deux débarcadères. L'organisation de l'approvisionnement en glace sera améliorée, ainsi que la collecte, le stockage et le transport du poisson vers les principaux marchés. La seconde phase prévoit l'embouche du bétail pour la vente dans le but d'accroître la consommation de viande et de diversifier les sources de revenus. A l'aide de ce système, les pêcheurs et les mareyeurs devraient pouvoir générer des revenus tout au long de l'année, ce qui leur permettra de mettre de l'argent de côté pour l'entretien et le remplacement de leur équipement de pêche.

Togo - *Consensus sur le projet communautaire de Nangbeto*

L'UCN du Togo a récemment organisé une réunion de concertation sur ce projet communautaire afin de renforcer la capacité d'organisation de trois villages (Akodesseva, Odé et Olèssè) situés autour du barrage de Nangbeto. La réunion a rassemblé les parties prenantes locales, notamment le Député de la localité à l'Assemblée Nationale, des représentants des ministères de l'Intérieur, de la Défense, de la Justice et de l'Environnement, ainsi que de la société civile.

Les participants ont débattu en profondeur des objectifs du projet communautaire, de sa contribution au développement de la zone riveraine du barrage, de la méthodologie à adopter, et du rôle de chaque intervenant dans sa mise en œuvre. A l'issue des échanges, toutes les parties prenantes ont réaffirmé leur engagement à atteindre les objectifs du projet. L'ONG CARE-International - Togo, appuiera l'ONG locale qui interviendra auprès des communautés sur le projet et aidera à explorer d'autres possibilités de partenariat. La société chargée de la gestion du barrage, la *Communauté Electrique du Bénin*, s'est engagée à offrir des bureaux à l'équipe de gestion du projet. Les chefs des différentes forces de sécurité ont exprimé leur disponibilité à collaborer avec l'UCN afin de garantir la réussite du projet. L'UCN du Togo a contacté le Programme Spécial de Sécurité Alimentaire (PSSA) de la FAO afin d'examiner les possibilités d'une future collaboration.

Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Gambie, Gabon et Niger - *Dernière actualité des plans d'action adaptés*

Conformément aux stratégies nationales adoptées par les participants lors de la réunion de décembre 2003, les Unités de Coordination Nationale finalisent actuellement leurs plans d'action de manière à intégrer la nouvelle orientation du Programme. Des points d'entrée ont été identifiés à partir des réussites et échecs des projets les plus prometteurs (achevés ou en cours) dans les pays. Des liens solides ont été établis avec le développement des aspects genre, de la micro-finance, des partenariats et des projets pilotes au besoin. D'autres aspects ont trait à la facilité de reproduction des expériences positives et aux éventuelles leçons tirées dans les domaines concernés ainsi qu'aux liens méso-macro.

L'exercice a donné les résultats suivants selon les pays : (i) En **Gambie**, le projet communautaire de Tanji recevra davantage d'assistance pour documenter les enseignements tirés à ce jour, et les actions à prendre afin d'améliorer les aspects genre dans les plans de micro-finance et la réplification du projet. (ii) Le projet communautaire de Sandogo au **Burkina Faso** a été sélectionné en raison des évolutions positives constatées dans la façon dont les communautés fonctionnent, travaillent et interagissent avec les institutions locales. La communauté sera assistée afin d'intégrer les activités de pêche dans la gestion du terroir, à travers une gestion systématique et contrôlée des ressources naturelles des communautés, dans le but de les protéger. Des liens seront établis avec les activités du PMEDP et le Programme National de Gestion du Terroir financé par la Banque Mondiale. (iii) Au **Gabon**, le projet de Milembié a été sélectionné car il est susceptible de générer d'importants enseignements en termes de génération de revenus, de créer de nouveaux débouchés commerciaux, de favoriser le développement organisationnel et une base de partenariats solide. (iv) Au **Cameroun**, les deux projets communautaires du réservoir de la Mapé ont été sélectionnés. L'accent sera mis sur l'alphabétisation des adultes, la tenue des livres et les possibilités de reproduction dans quatre autres grands plans d'eau, grâce à un projet financé dans le cadre de l'initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTE). (v) Au **Bénin**, le projet de renforcement des capacités organisationnelles visant les pêcheurs artisans du Port de pêche de Cotonou a été sélectionné pour bénéficier d'une assistance supplémentaire. Il sera lié à la gestion efficace et participative des infrastructures à mettre en place dans le cadre d'un projet financé par la coopération japonaise visant la réhabilitation du port de pêche artisanale. (vi) À partir des résultats des projets communautaires précédents, des points d'entrée ont été identifiés au **Niger** afin de faire progresser la promotion des mareyeuses de Tabalak et de créer une association de mareyeuses au petit marché de Niamey.

Ghana, Mali - Atelier de suivi

On ne soulignera jamais assez l'importance que revêt le suivi pendant la seconde phase du PMEDP. C'est à ce titre que le Programme a organisé une formation en renforcement des compétences en suivi participatif à Akosombo, au Ghana, du 2 au 6 février. Cet atelier a réuni des représentants du Burkina Faso, du Ghana et de la Côte d'Ivoire et couvert des concepts-clés en matière de (i) suivi participatif ; (ii) plan d'action de suivi; (iii) mécanismes, processus et dispositions institutionnelles, et (iv) analyse des parties prenantes. L'atelier a également abordé d'autres aspects tels que les indicateurs de suivi (extrants, effets, impacts), notamment leur identification, sélection, sensibilité et utilisations possibles. La collecte et l'analyse des données pour l'établissement des niveaux d'indicateurs et l'élaboration des rapports de suivi, ainsi que des mécanismes/stratégies de feed-back (retour d'information) ont été aussi élaborés. Une série de lignes d'orientation pratiques pour le terrain sur le suivi participatif a été élaborée, en prenant en compte les remarques, les commentaires et les débats formulés lors de l'atelier. Un atelier similaire a été organisé à Sélingué au Mali, du 15 au 20 mars 2004.

Tchad - Yao est doté d'une Unité de Coordination Locale

S'inspirant de l'expérience de l'UCN du Nigeria, l'UCN du Tchad a mis en place une Unité de Coordination Locale (UCL) à Yao, la capitale du département de Fitri (environ 400 km à l'est de N'djamena). Cette Unité de Coordination Locale comprend des représentants d'associations masculines et féminines, l'administration et les autorités locales. Une attention particulière a été accordée à la promotion d'une ambiance sensible au genre par la nomination du Président de l'association des Femmes de Laguna au poste de Vice-président de l'Unité. Le rôle de l'UCL qui est d'assister le comité de gestion du projet communautaire a été clairement rappelé par l'UCN.

APPEL A INTERET POUR LES QUESTIONS DE GENRE DANS LES COMMUNAUTES DE PECHE

En collaboration avec IDDRA, le PMEDP invite toutes les parties prenantes intéressées par les aspects genre, à contribuer à l'échange d'informations, action et réseau d'appui sur les thèmes suivants : (i) amélioration de l'alphabétisation et renforcement des capacités; (ii) besoins en matière de santé des femmes en particulier ; (iii) politiques de crédit et genre; (iv) VIH/SIDA; (v) institutions. Pour plus d'informations, contacter Bennett@iddra.org ou Katrien.Holvoet@sflp-pmedp.firstnet.bj

APPEL A PROPOSITIONS

La Fondation Internationale pour la Science (FIS) et l'Institut des Etudes Supérieures de l'Université des Nations Unies (UNU/IAS) font un appel à propositions de recherche sur le thème « Agriculture pour la paix ». Les chercheurs qui se verront octroyer une bourse (i) recevront jusqu'à 12.000 \$EU pour une période d'un an afin de mener à bien leurs recherches ; (ii) seront invités à participer à un programme de parrainage qui comprend un séjour d'un mois de recherche à l'Institut des Etudes Supérieures des Nations Unies au Japon, et (iii) bénéficieront d'une série de services d'appui offerts par IFS et UNU/IAS. Toutes les candidatures doivent parvenir à l'IFS avant le 30 juin 2004. Pour plus d'informations sur les critères d'admission, les sujets de recherche, les formulaires de candidature et instructions, veuillez consulter le site Internet : http://www.ifs.se/Special_Programmes/AgPeace.htm

Nouveaux projets communautaires

Bénin, Gambie et Niger: Appui institutionnel pour la réalisation de trois études de cas sur le genre et le crédit dans la pêche artisanale.